



Ville de MONT SAINT AIGNAN
 Département des Services Techniques –
 Hôtel de ville
 59, rue Louis Pasteur
 BP 128 – 76134 Mont Saint Aignan CEDEX
 ☎ 02.35.14.30.09 -
 E-Mail : services.techniques@montsaintaignan.fr

ANNEE 2025

DEMANDE D'AUTORISATION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

Arrêté n°2015-505 du 3 mars 2015

Adresse : N°..... à Mont-Saint-Aignan

RESPONSABLE :	COMMERCE :
Nom :	Raison Sociale :
N° : Rue :	N° : Rue :
Code Postal : Ville :	Code Postal : Ville :
☎ : _ / _ / _ / _ / _ ☎ _ / _ / _ / _ / _	☎ : _ / _ / _ / _ / _ ☎ _ / _ / _ / _ / _
E-Mail :@.....	E-Mail :@.....

Sollicite l'autorisation d'occuper le domaine public pour :

Description	Tarifs	Dimensions (longueur x largeur)	Montant
<input type="checkbox"/> Terrasses ou étalages ouverts ≤ 10 m ² (store compris)	m ² /an		18,80 €
<input type="checkbox"/> Terrasses ou étalages ouverts > 10 m ² (store compris)	m ² /an		37,80 €
<input type="checkbox"/> Terrasses ou étalages fermés ≤ 10 m ²	m ² /an		31,30 €
<input type="checkbox"/> Terrasses ou étalages fermés >10 m ²	m ² /an		75,40 €
<input type="checkbox"/> Surfaces réservées aux transports de fonds	m ² /an		61,50 €
<input type="checkbox"/> Ruches et installations assimilables	m ² /an		3.20 €
Montant global à régler			

*La réservation de l'espace à occuper est réalisée par les services municipaux.

Les occupations sont accordées pour l'année civile. La redevance est due pour la totalité de l'année faisant l'objet de l'autorisation, sans prorata (tarifs applicables au 1^{er} janvier 2025). Par ailleurs, la demande d'autorisation doit être renouvelée chaque année.

